

Rapport d'orientation

Depuis le début de l'année 2018, à la suite d'un séminaire de son Comité d'Orientation Stratégique, FCEL a pris un virage important, et nécessaire dans le contexte actuel. La fédération tourne une page ouverte en 2010 avec l'adoption de son nouveau nom « France Conseil Elevage », puis la fusion en 2012 avec France Bovins Croissance pour ne faire qu'une seule et même entité dédiée au conseil auprès des éleveurs bovins et caprins français. Aujourd'hui, c'est une nouvelle étape qu'elle se doit de franchir au service de ses adhérents.

Les entreprises de conseil en élevage sont aujourd'hui confrontées à de nombreuses ruptures. Après des décennies d'encadrement par l'Etat dans le cadre du dispositif génétique français, elles exercent désormais la totalité de leurs activités dans un monde libéralisé et concurrentiel, puisque telle est la volonté de l'Union Européenne. Au-delà de ce contexte réglementaire, le marché de nos adhérents connaît lui-même de profondes mutations, avec l'accélération des innovations et des ruptures technologiques, et surtout l'évolution des exploitations agricoles dont les besoins de conseils et d'outils deviennent de plus en plus complexes et diversifiés.

Nous avons eu l'occasion hier, avec nos adhérents, de partager et détailler ces éléments de contexte, les opportunités comme les menaces, ainsi que les bases d'une nouvelle stratégie, d'une nouvelle organisation et d'une nouvelle gouvernance de FCEL à l'horizon 2023.

Avec ce projet stratégique « FCEL 2023 », la fédération se mobilise et s'organise pour accompagner ses adhérents dans tous les domaines d'activité. Une nouvelle offre de services est en construction, enrichie de services à haut niveau d'expertise pour les adhérents. L'équipe de FCEL, partiellement renouvelée depuis 2017, se mobilise avec volonté et agilité, avec le souci croissant de la satisfaction client. La gouvernance de FCEL sera également rénovée pour être plus adaptée à l'organisation et aux besoins des entreprises du réseau, et pour gagner en efficacité et en leadership.

Le réseau FCEL, ce sont plus de 50 000 éleveurs français qui sont suivis régulièrement et conseillés par plus de 4 000 agents des 80 ECEL présents sur tout le territoire national. C'est une vraie force ! Notre réseau joue un rôle majeur dans la collecte et le traitement des données d'élevage, et dans le conseil pour répondre à tous les besoins des éleveurs et leur permettre d'améliorer leur revenu. Les compétences des ECEL sont techniques et économiques, mais aussi environnementales, et en capacité d'intégrer les attentes sociétales. Aider les ECEL à développer un conseil global de qualité pour tous les éleveurs sur le territoire français, c'est le premier objectif de ce projet « FCEL 2023 ».

Je tiens tout particulièrement à adresser mes remerciements à l'ensemble du personnel du réseau FCEL pour leur implication au service des éleveurs.

Les données et les compétences mobilisées par les ECEL peuvent également répondre aux besoins des filières bovines et caprines laitières, et bovins viande. Leur présence sur le terrain et leur connaissance des élevages, leur capacité à rendre compte des pratiques et à accompagner leur évolution, placent les ECEL comme des partenaires privilégiés pour accompagner le développement des filières, tout en veillant à l'optimisation technico-économique des systèmes d'élevage. Leur appartenance au réseau FCEL et les actions de la fédération apportent une valeur ajoutée et une dimension nationale à ces services auprès des filières. Valoriser les atouts des ECEL dans des partenariats avec les filières au bénéfice des éleveurs, tel est le second objectif de ce projet « FCEL 2023 ».

Ces deux objectifs constituent les piliers sur lesquels le projet « FCEL 2023 » se construit, une entreprise collective motivante qui doit faire grandir FCEL et son réseau avec l'ambition de développer la création de valeur pour les agriculteurs !

Les ECEL ne sont pas que des prestataires techniques apporteurs de données de performances. Ils jouent un rôle essentiel et bien plus vaste que cela dans l'accompagnement des éleveurs et des filières. Notre ambition, à travers le projet « FCEL 2023 » est d'affirmer et de renforcer ce positionnement. Mais nous ne le ferons pas seuls. A titre d'exemple, la construction de la nouvelle organisation du dispositif génétique français doit reconnaître les ECEL à leur juste valeur. Nous sommes des organisations professionnelles, gouvernées par des éleveurs, et la préservation du mutualisme doit nous animer dans le contexte économique actuel. Nous aurons à renforcer nos alliances actuelles, à en établir des nouvelles, avec la volonté d'impulser la restructuration et la simplification de nos organisations.

Merci de votre attention.

Dominique DAVY, président de FCEL